



CHÂTEAU DE
VALENÇAY
PALAIS PRINCIER

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

CHÂTEAU DE VALENÇAY

LE CHÂTEAU DE VALENÇAY

Le Syndicat Mixte du Château de Valençay s'étend sur 54 hectares. Le château est entouré d'un jardin à la française, d'un parc aménagé et d'un domaine boisé accessibles avec le billet d'entrée du château, ou uniquement du parc pour les espaces extérieurs.

Conformément au décret du 28 mars 2017, ce registre permet d'informer le public, et notamment les personnes en situation de handicap, du degré d'accessibilité de l'établissement et des prestations.

Retrouvez le détail de l'offre et les informations concernant l'accessibilité du site sur www.chateau-valencay.fr, rubrique « Accessibilité ».

L'accès au château et au parc est gratuit pour les personnes présentant un certificat d'invalidité à jour, et permet à un accompagnant de profiter d'un tarif réduit.

HORAIRES

Le Domaine est ouvert chaque jour, du 28 mars 2026 au 3 janvier 2027, à l'exception des 25 décembre 2026 et 1 janvier 2027.

Le domaine est ouvert de 10h à 18h de mars à juin, et de septembre à novembre, de 10h à 19h en juillet et août, et de 11h à 20h du 28 novembre 2026 au 3 janvier 2027.

Le château fermera à 17h30 les 24 et 31 décembre.

Les dernières entrées se font 45 minutes avant la fermeture du domaine.

ADRESSE / CONTACTS

Château de Valençay
2, rue de Blois 36600 VALENÇAY
02.54.00.10.66

www.chateau-valencay.fr / accueil@chateau-valencay.fr

Réservation pour les groupes (à partir de 15 personnes) :
groupe@chateau-valencay.fr

Contact pour les questions d'accessibilités :
secretariatgeneral@chateau-valencay.fr

VENIR À VALENÇAY

EN VOITURE :



- A85 Tours-Vierzon : Sortie n°13 Selles-sur-Cher / Chémery
- A20 : Sortie n°10 Vatan
- D976 : axe Tours-Vierzon-Bourges
- D675 : Blois (A10)-Châtillon-sur-Indre

EN BUS :



Service de bus «REMI» depuis Châteauroux en direction de Valençay
Consultez les fiches horaires des autocars

- Informations gare routière de Châteauroux
Tél. : 02 54 22 13 22
- Service de cars à la demande
Tél. : 08 00 77 86 21

EN TRAIN :



Accès à Valençay depuis Paris par la ligne du Blanc-Argent
(liaisons avec Romorantin/Salbris/Blois)

Réservez vos billets de train avec Sncf-connect

- Gare de Valençay
Tél. : 02 54 00 12 34

EN VÉLO :



Depuis l'itinéraire l'Indre à Vélo dans le prolongement de la Loire à Vélo et de l'itinéraire Cœur de France à Vélo également appelé le Cher à Vélo, qui longe les berges du canal du Berry, vous pouvez faire un détour pour rejoindre le château de Valençay.

Le domaine est praticable en vélo, et des parkings à vélos sont disponibles dans la cour de la billetterie.



**PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP MOTEUR**

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

ACCÉDER EN FAUTEUIL ROULANT

À LA BILLETTERIE - BOUTIQUE

La billetterie est accessible par la cour des ronds. Face au château elle se trouve sur la gauche. Elle se trouve au rez-de-chaussée et est l'entrée unique du domaine.

AUX JARDINS À LA FRANÇAISE

La sortie de la billetterie – boutiques mène directement au jardin à la française qui sont accessibles de plain-pied avec un revêtement du sol simple pour la circulation en fauteuil roulant.

AU CHÂTEAU

L'accès au château se fait par la cour d'honneur dont le revêtement du sol rend difficile la circulation en fauteuil roulant. L'entrée principale du château n'est pas accessible en fauteuil roulant. Une rampe d'accès est présente à l'extrémité sud de l'aile. La porte est ouverte sur demande auprès du personnel du château.

Seul le rez-de-chaussée est accessible en fauteuil roulant, il n'existe pas d'ascenseur au sein du château.

AU PARC

L'accès au parc se fait par les jardins à la française. La location de voiturettes électrique est possible (se renseigner à la billetterie boutique).

À LA COUR DE FERME

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés un spectacle équestre a lieu dans la cour de ferme (situé dans la cour des ronds), celui-ci est accessible en fauteuil roulant.

À LA VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU

La visite guidée du château présente le rez-de-chaussée et l'étage du château. Elle n'est donc pas accessible aux personnes en fauteuil roulant. Cependant, la visite peut être adaptée sur réservation à groupees@chateau-valencay.fr.

À LA VISITE GUIDÉE DES COMMUNS

La visite des communs se fait dans la cour des ronds, la cour de ferme et les écuries. Tous ces espaces sont accessibles de plain-pied.

AMÉNAGEMENTS

Des dispositifs sont mis en place pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap moteurs :

- En Billetterie, un comptoir est adapté en hauteur ;
- Des sanitaires sont accessibles et adapté à côté de l'orangerie et dans la cour d'honneur du château ;
- Des bancs et des chaises sont présent sur l'ensemble du parcours de visite du château et dans le parc également.

PRÊT DE FAUTEUILS ROULANTS

Pour toute personne en ressentant le besoin, des fauteuils roulants sont mis à disposition à la billetterie selon les disponibilités. Il faut en faire la demande au personnel du château.

APPLICATIONS DE VISITES

Deux applications de visites sont proposées pour découvrir les intérieurs du château.

- Application Wivisites. Elles présentent les pièces et l'histoire du château et de son propriétaire à l'instar d'un audioguide. Le texte parlé peut également être lu directement sur le téléphone.

- Une tablette sera proposée courant 2026 avec une visite guidée de tous les intérieurs du château. La présentation des salles se fait sous forme de vidéo courtes (environ 1 minute 30).



**PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP VISUEL**

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

LA VISITE LIBRE DU CHÂTEAU ET DE SES EXTÉRIEURS

La visite libre du château et de ses extérieurs est possible pour les personnes non ou mal-voyantes, nous conseillons tout de même de venir accompagner pour avoir un meilleur confort de visite.

Les chiens guides sont acceptés au sein du domaine et à l'intérieur du château.

APPLICATION DE VISITE

L'application Wivisite peut être utilisée pour avoir une visite audio-guidée des intérieurs ainsi que des extérieurs du château.



Contenu Français ▾

Partager Favoris

Château de Valençay

Le domaine de Valençay est un haut lieu du patrimoine français, riche d'une histoire singulière qui débute à la Renaissance avec la famille d'Estampes avant d'être la demeure de l'illustre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, diplomate hors pair et ministre de Napoléon.

[en savoir plus](#) >

Écouter la description

Démarrer la visite



PANNEAUX DE MÉDIATION

Ainsi du parcours de visite intérieur du château, des panneaux explicatifs sont installés dans chaque salle. Ces panneaux ont un lettrage en reliefs et certains panneaux comportent des dispositifs à toucher facilitant ainsi la visite pour les personnes non ou mal-voyantes.



**PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP AUDITIF**

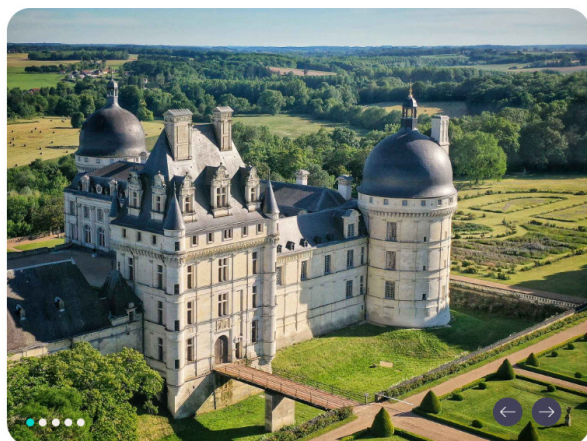
VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF

LA VISITE LIBRE DU CHÂTEAU ET DE SES EXTÉRIEURS

La visite libre des espaces du château peut se faire de façon libre, accompagné par les nombreux panneaux de médiations, permettant d'avoir des supports écrits dans chaque pièce.

APPLICATION DE VISITE

L'application Wivisites est disponible en téléchargement gratuit sur tablettes ou smartphone, et permet de suivre une visite audioguidée dans chaque pièce, dont chaque visite est retranscrite à l'écrit, afin de pouvoir accompagner les personnes mal entendant.



Contenu Français ▼

Partager Favoris

Château de Valençay

Le domaine de Valençay est un haut lieu du patrimoine français, riche d'une histoire singulière qui débute à la Renaissance avec la famille d'Estampes avant d'être la demeure de l'illustre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, diplomate hors pair et ministre de Napoléon.

[en savoir plus](#) >

Écouter la description

Démarrer la visite





PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU

Une visite guidée adaptée peut être proposée en fonction des besoins. Nos guides sauront orienter la visite vers des thématiques et sujets intéressants les participants.

Pour toute réservation, contacter nos équipes à groupees@chateau-valencay.fr

VISITE ADAPTÉE EN FALC

Sur demande préalable, un livret en FALC peut être proposé aux visiteurs atteints de handicaps cognitifs, afin de faciliter la compréhension des espaces.

CERTAINES PRESTATIONS NE SONT PAS ACCESSIBLES

1^{ER} ÉTAGE ET ÉTAGES SUPÉRIEURS

Le 1er étage ainsi que les étages supérieurs ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants ou personnes à mobilités fortement réduites. Le grand escalier présente des marches larges et peu hautes, avec des paliers réguliers, permettant à des personnes ayant un handicap moteur léger de monter les étages, sous la surveillance de leurs accompagnants.

Le château étant classé monument historique, la mise en place d'un ascenseur est à ce stade impossible, malheureusement.

SOUS-SOL

Les sous-sols sont atteignables par un escalier dont l'accès initial est relativement étroit, empêchant un bon accès par les personnes à mobilité réduite. Pour les personnes pouvant descendre quelques marches, il est possible d'atteindre le sous-sol par le jardin de la duchesse, limitant ainsi le nombre de marches à descendre.

JARDIN DE LA DUCHESSE

Le jardin de la duchesse, situé en contrebas de la cour d'honneur n'est atteignable qu'en passant des escaliers, quel que soit le chemin emprunté. Le cas échéant, et sur demande préalable, une rampe temporaire peut être installée dans l'escalier menant au parc, sous la surveillance de l'équipe du château.

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

*Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.*